

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 14 mars 2023 à 19 h 00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{me} la conseillère : Marcelina Jugureau
MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

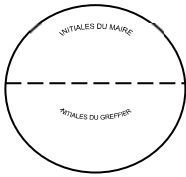
Sont également présents : M. Jean-François Messier, directeur général
M^e Luc Drouin, greffier
M^{me} Nathalie Trottier, directrice du Service de l'aménagement du territoire par intérim
M^{me} Marie-France Jacques, chargée de projet

Est absente :

M^{me} la conseillère : Nathalie Thauvette

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des projets de règlements
 - 4.1 Règlement n° 901-35 modifiant le règlement de zonage n° 901
 - 4.2 Règlement n° 901-36 modifiant le règlement de zonage n° 901
 - 4.3 Règlement n° 904-07 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 904
5. Période de questions - Personnes dans la salle
6. Période de questions - Internauts
7. Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2023-03-105

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

Monsieur le maire Christian Ouellette constate la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Monsieur le maire Christian Ouellette constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-106

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-35 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement n° 901-35.

M^{me} Marie-France Jacques, chargée de projet, présente et explique le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Elle mentionne que le projet de règlement n° 901-35 est susceptible d'approbation référendaire et indique quelles sont les zones visées et les zones contiguës qui peuvent déposer une demande d'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet de règlement n° 901-35.

PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-36 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901

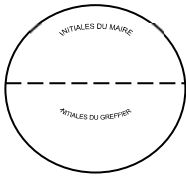
En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement n° 901-36.

M^{me} Nathalie Trottier, directrice du Service de l'aménagement du territoire, présente et explique le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Elle mentionne que le projet de règlement n° 901-36 est susceptible d'approbation référendaire et indique quelles sont les zones visées et les zones contiguës qui peuvent déposer une demande d'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet de règlement n° 901-36.

PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 904-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 904

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement n° 904-07.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

M^{me} Marie-France Jacques, chargée de projet, présente et explique le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Elle mentionne que le projet de règlement n° 904-07 est susceptible d'approbation référendaire et indique quelles sont les zones visées et les zones contiguës qui peuvent déposer une demande d'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet de règlement n° 904-07.

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

CONSIDÉRANT la mise en ligne, via le site Web de la Ville, de l'ordre du jour de la présente séance, un citoyen s'exprime sur le dossier suivant :

- Règlement n° 901-36.

PÉRIODE DE QUESTIONS – INTERNAUTES

CONSIDÉRANT la mise en ligne, via le site Web de la Ville, de l'ordre du jour de la présente séance de même que d'un formulaire destiné à permettre à la population de poser des questions aux membres du conseil municipal, un citoyen s'exprime sur le sujet suivant :

- Types d'activités autorisées en zone I-426.

2023-03-107

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

M^e Luc Drouin, greffier